

# COUPE DE BOIS



Les inscriptions pour les  
coupes de bois seront prises  
en mairie  
jusqu'au 31 octobre 2018.



*Un règlement de 35,00 euros,  
par chèque au nom du Trésor Public,  
sera demandé à l'inscription.*

**NB : Ne peuvent s'inscrire que les affouagistes qui ont terminé  
leur précédent lot.**